

## Atelier 6

# **L'EEDD pour réussir le débat public dans les politiques territoriales**

Lors de cet atelier les témoignages ont été orientés sur différents sujets comme la mise en place des agendas 21 dans les communes (CPIE), les outils de concertation, la participation active des jeunes en formation comme fonctionnement éducatif, l'expérience du bassin du SCOT du Bassin de Thau.

### **La mise en œuvre**

Au préalable il importe de se concerter afin que le processus soit construit en fonction des objectifs., ceux-ci n'étant pas d'arriver à un consensus. Il faut également bien poser le contexte décisionnel : qui décide ? Pourquoi la concertation ?

Une fois les objectifs fixés, il faut adopter une forme pédagogique adaptée à ces derniers.

Il y a nécessité de prendre le temps pour donner aux gens toutes les clés de la lecture et réfléchir aux problèmes en amont pour bien peser le pour et le contre.

Une des difficultés est de trouver le degré pertinent de participation car s'il y a trop de participation cela peut être un frein à l'action. Le fait de faire appel à un tiers peut apporter de l'objectivité et de la neutralité à la réflexion et à l'action, et apporter également des moments conviviaux. De plus, les professionnels de l'animation possèdent les outils pour poser les choses. On peut se poser la question de la représentativité. Mais la concertation n'est pas une fin en soi, c'est une démarche, qui pour le moment ne se ferait pas si elle n'était pas présentée comme obligatoire. Il faut également distinguer le niveau d'intervention : si c'est un débat public ou en commission ?

Les grosses et petites collectivités demandent chacune une méthodologie différente car elles n'ont pas les mêmes caractéristiques :

- Petite collectivité :
  - Proximité
  - Investissement bénévole fort
- Grande collectivité :
  - Il faut aller chercher la population
  - Services techniques

Constat : On est de plus en plus sur des fonctionnements de représentation des groupes sociaux, ce qui est souvent utilisé dans les comités mais les informations ne redescendent pas forcément jusqu'à la population.

Dans les règlements de dispositif de développement territorial (Agenda 21, SCOT, OCAGER...), la concertation s'impose souvent et de plus en plus mais sans faire entrer l'EEDD. Elle est souvent absente des dispositifs, par contre certaines structures d'EEDD participent aux projets en tant que ressources techniques. L'EEDD s'avère être un outil indispensable et préalable à la concertation. Le volet pédagogique doit être inscrit clairement et préalablement dans toutes actions.

Il existe des enjeux spécifiques à la cohérence des territoires, l'EEDD peut aider à cette cohérence :

- L'EEDD doit former les élus et les techniciens car l'exemplarité des collectivités permet la légitimité et le respect de celles-ci et donc des dynamiques qu'elles soutiennent.
- L'EEDD permet l'acquisition d'une culture commune au sein des territoires entre les techniciens et les élus.

- L'appropriation : l'EEDD permet de comprendre le vocabulaire, de connaître et de comprendre les enjeux du territoire. L'EEDD va être facilitateur car une action partagée est plus simple à mettre en oeuvre.

Elle permet de tendre vers une culture commune et elle accompagne les changements en rendant les personnes actrices et investies.

- L'EEDD a un rôle de médiation et d'interface. Les structures d'EEDD permettent le passage des discours entre collectivités, experts, associations, citoyens....

Les actions d'EEDD sont indispensables, il ne faut pas les sous-estimer. Il faut prendre le temps de faire de l'éducation afin de permettre à tous les acteurs de s'approprier les problématiques et les démarches.

## **L'implication des citoyens**

- A quelle échelle peut participer un citoyen pour que sa parole soit prise en compte ? Cela nécessite de rouages.
- Pourquoi une participation des habitants ?
  - Articulation entre individuel et collectif à travailler
  - Ce sont souvent ceux qui ont un intérêt individuel qui participent au débat, les autres ne se sentent pas concernés.
- L'importance de savoir dans quoi ils s'engagent, savoir comment tout cela fonctionne, où en est-on de la démarche et comment ils vont participer au processus décisionnel.
- La vulgarisation du vocabulaire technique pourrait permettre au citoyen de se sentir plus impliqué et de mieux comprendre ce qui se passe.
- Mais ceci constitue une problématique compliquée car cela demande une pédagogie adaptée, d'être renvoyé à du concret, de faire que l'objet soit attractif et d'expliquer les contraintes (budget, administratif,...). Cette démarche peut être appréhendée avec deux méthodes différentes: fournir toute les informations et se déplacer pour aller chercher les gens.

## **La question des élus**

- Y-a-t-il des différences entre la gestion des conseils municipaux et la démarche participative extérieure ?
- Comment peut-on mesurer la volonté des élus de prendre en compte la participation des citoyens ?
  - Il faut que ce soit voulu au départ par les politiques
  - L'engagement des élus qui sont présents et s'investissent
  - Nécessite d'avoir confiance dans les résultats

Dans les débats publics les élus ont souvent du mal à retransmettre leurs travaux.

Mettre en place des démarches d'accompagnement des élus pour une meilleure maîtrise et familiarité de l'objet, avec un appui technique car les dossiers sont complexes.

- Quels sont les intérêts sociaux, culturels et politique à tout cela ?
  - Une éducation civique et une paix sociale.
  - Que tout le monde soit entendu pour trouver les solutions les plus pertinentes.
  - Un projet partagé par plusieurs acteurs d'un territoire.
  - Une notion d'échelle qui induit des différences de finesse de participation
  - Comment développer un argumentaire auprès des décideurs ?

## **En résumé**

- Il y a tout de même la possibilité de faire des choses si la mise en œuvre est opérationnelle.
- Il y a une différence suivant l'échelle territoriale du projet et du niveau de décision, cela demande une adaptation dans le processus.
- Comment vendre la concertation ? Bilan et avantages (satisfaction de construire avec les gens, tendance démocratique,...)
- Comment développer une culture commune du « travailler ensemble » .